

Séance du mardi 15 avril 2025

Date de la convocation: 11/04/2025

Membres en
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Annick IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Emilie
KONNERT, Barbara LOUCHART

Absents:

Vote du compte administratif - ass chatel - (D 2025 018)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Joël BOISSIERE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice
considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		46 620.37		28 289.65		74 910.02
Opérations exercice	31 586.64	32 906.70	22 410.48	17 031.72	53 997.12	49 938.42
Total	31 586.64	79 527.07	22 410.48	45 321.37	53 997.12	124 848.44
Résultat de clôture		47 940.43		22 910.89		70 851.32
Restes à réaliser	336 000.00	310 000.00			336 000.00	310 000.00
Total cumulé	336 000.00	357 940.43		22 910.89	336 000.00	380 851.32
Résultat définitif		21 940.43		22 910.89		44 851.32

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de
gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux
différents comptes.

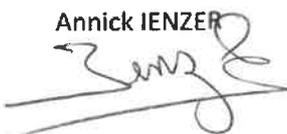
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

